

LIBERTÉ
LÉGALITÉ
FRATERNITÉ



Pourquoi légaliser le cannabis en 2025 ?

NORML[®]
France 

IL EST TEMPS.

Temps de changer de braquet, de politique, de vision. Il est temps de remettre à plat les solutions disponibles, d'analyser nos échecs depuis plus d'un demi-siècle et de s'inspirer des succès à l'étranger. Il est temps de profiter de l'expérience de ceux qui réussissent. Il est temps de dépénaliser l'usage des stupéfiants et de légaliser la production et la distribution de cannabis pour lutter contre le marché noir. Il est temps de proposer des produits sûrs à près de 6 millions de Français, de consacrer l'argent de l'État à la prévention plutôt qu'à la répression. Il est temps de retirer 80 % du marché économique aux narcotrafiquants, d'arrêter de dépenser naïvement des milliards pour ne capter que quelques millions. Il est temps de fournir à l'agriculture française un nouvel élan issu d'un savoir-faire qu'elle maîtrise depuis plus d'un millénaire. Il est temps de penser le chanvre autrement. Il est temps de donner un coup fatal au narcotrafic qui pourrait la vie des Français, de mettre un terme à une interdiction contre-productive, de définir un cadre légal équitable pour l'accessibilité des produits du cannabis. Il est temps d'autoriser son auto-production, première arme contre le trafic, de lancer une production nationale légale et d'établir un juste niveau de taxation. Il est temps d'appliquer la seule solution vraiment efficace pour lutter contre le narcotrafic, la légalisation.

**IL EST TEMPS DE CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ PLUS HUMAINE
ET PLUS RESPONSABLE AVEC LA LÉGALISATION DU CANNABIS.**

NORML[®]
France 

**Pourquoi
légaliser le cannabis
en 2025 ?**

NORML[®]
France 

Pourquoi légaliser le cannabis en 2025 ?

1. Parce que la prohibition est un échec indéniable.



Une consommation en progression constante depuis plus de 30 ans.



1er consommateur de cannabis en Europe (44,8% des 15-64 ans)



39% des adolescents ont déjà fumé du cannabis à 17 ans.

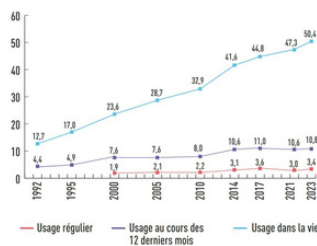
Source : MILDECA / Drogues.gouv.fr

Employés, cadres, dirigeants, retraités, citadins ou ruraux, le cannabis est consommé partout en France, et à tout âge.

18 millions
d'expérimentateurs

5 millions
d'usagers dans l'année

Figure 1. Évolution des niveaux d'usage de cannabis entre 1992 et 2023, parmi les 18-64 ans (en %)



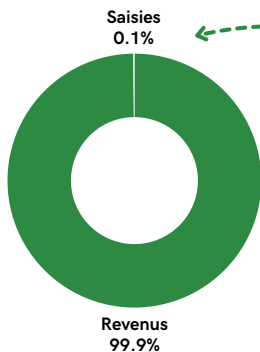
Baromètre Santé Publique France
1992-2023

Exploitation OFDT : EROPP 2023 (France hexagonale), OFDT.

50,4% DES 18-64 ANS
ONT EXPÉRIMENTÉ LE CANNABIS EN 2023.

Source : OFDT, 2024

313 opérations "Place nette" et "Opérations XXL" en 15 mois : septembre 2023 à décembre 2024.



8 millions

d'avoirs criminels saisis sur **6 milliards** annuels du narcotrafic global, c'est :

99,9%

des revenus laissés aux **trafiquants**.

Source : Narcotrafic : «La France en état d'overdose» Le Figaro, 2024

1,6 tonne

de cannabis captée sur **500 tonnes** annuelles, c'est :

99,7%

du cannabis resté sur le **marché noir**.



Source : Europe 1 William Molinié - Le maigre bilan des opérations «Place nette XXL», décembre 2024

10 ans minimum

pour fermer les **3000 points de deal** actuels.

1 joint sur 2597

sanctionné par la répression.

Source : Université Paul Valéry Montpellier 3

**0 IMPACT SUR LA CONSOMMATION,
LA DISPONIBILITÉ ET LE PRIX DES PRODUITS.**

Pourquoi légaliser le cannabis en 2025 ?

2. Parce que le narcotrafic est toujours plus puissant.

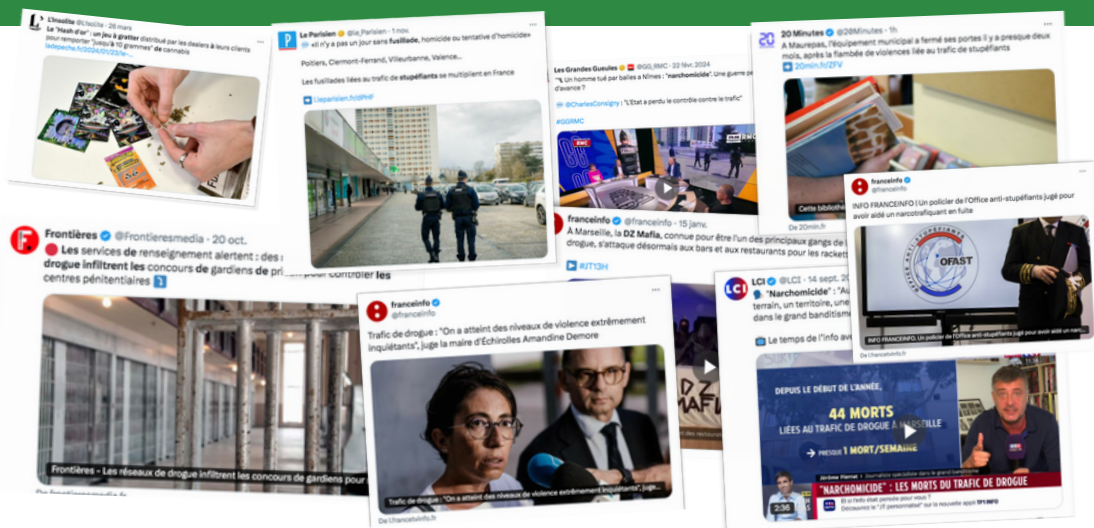
4,8 milliards

le chiffre d'affaire annuel du cannabis en France, soit près de
13 millions d'euros par jour.

200 000 emplois liés au trafic.

Source : Le Monde, décembre 2024

Promotions, jeux, livraisons express, programme de fidélité, le crime organisé ne manque ni de moyens, ni d'idées pour son business. Quitte à banaliser les assassinats et l'ultra-violence pour le préserver.



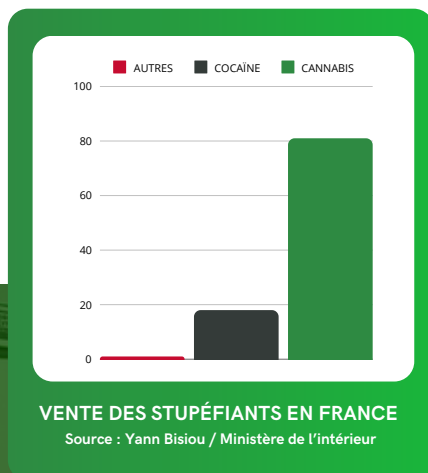
BÉNÉFICES CROISSANTS, PRODUITS TOUJOURS DISPONIBLES, CHAQUE JOUR DE PROHIBITION PROFITE AU NARCOTRAFIC.

Pourquoi légaliser le cannabis en 2025 ?

3. Parce que c'est plus de sécurité et de santé publique.

-81%

du narcotrafic en légalisant le cannabis.



-50%

du budget et du temps de travail des forces de l'ordre.



-3 à 5 milliards de budget

incluant les dépenses judiciaires, policières et pénales.



15 millions de mineurs protégés

en cassant le monopole par une offre légale uniquement accessible aux majeurs.

Un marché légal, c'est :



Une **baisse du trafic** logique et naturelle.
Une **prévention** non biaisée, juste et efficace.
Une **réduction des risques** pour les usagers.



- **de produits frelatés** ou mélangés à des substances nocives (pesticides, solvants, billes de verre...)
+ **de produits testés** et approuvés avec indication précise de teneur en THC et CBD dans un environnement sécurisé.



L'accès simplifié au **cannabis thérapeutique**.
Un **suivi médical** facilité par une parole libérée.
Un développement de la **recherche médicale**.



Des millions d'euros dédiés à la prévention, l'information, l'éducation à l'usage et la santé en choisissant le bon niveau de taxes et de prix.

**UNE CONSOMMATION DÉPÉNALISÉE, ENCADRÉE
PAR UNE VRAIE LÉGISLATION POUR DES MILLIONS
DE CONSOMMATEURS RESPONSABLES EN FRANCE.**

Pourquoi légaliser le cannabis en 2025 ?

4. Parce que les bonnes légalisations sont efficaces.

CANADA

 **-97% de marché noir en 6 ans**

- **-3%** de consommation chez les 16-19 ans depuis 2021.
- **Une consommation stable** en 2024 vs 2023.
- **8 milliards** pour l'économie canadienne en 2024.
- **220 millions de dollars** réinvestis au Québec dans la recherche et les campagnes de prévention et d'information.

Source : Statistiques Canada, 2024

ETATS-UNIS

-78% de saisies à la frontière sud

depuis que la Californie, l'Arizona, le Nouveau-Mexique et le Colorado ont légalisé l'usage récréatif et médical.

Source : Marijuana Legalization and Smuggling across the U.S.-Mexico Border", David J. Bier, Cato Institute, 2018

- **-75%** en Oregon, la baisse du marché noir estimée en 10 ans.
- **-70%** au Colorado en 12 ans.
- **-57%** au Nevada en 8 ans.

Source : New Frontier Data, 2024

 **Une baisse historique de la consommation chez les adolescents de 29% à 25,8% entre 2023 et 2024.**

Source : Monitoring the Future (MTF) avec le National Institute on Drug Abuse (NIDA), 2024



112,4 milliards



de dollars d'apport à l'économie américaine en 2024.

Source : MJBiz factbook, 2024

URUGUAY

0 impact sur la consommation des jeunes depuis 2013.

55% des ventes sont issues du marché légal depuis sa mise en place en 2017.

Source : Institut Uruguayen pour la Régulation et le Contrôle du Cannabis, 2018

GÉORGIE

0 impact sur la consommation depuis la légalisation de l'usage du cannabis en 2018.

18 à 19 ans la légalisation a fait reculer l'âge de la 1ère consommation.

*Source : Post-legalization shifts in cannabis use among young adults in Georgia
A nationally representative study, octobre 2024*

Malte depuis 2021

La légalisation partielle du cannabis a **réduit la consommation de 7 % à 4 %** de la population en trois ans. *Source : Malta Today, décembre 2024*

Allemagne depuis 2024

Les crimes liés au cannabis ont **chuté de 70%** à Berlin depuis la légalisation, passant de 5 315 à 1 685 cas. *Source : Spiegel, décembre 2024*

**LÀ OÙ LA PROHIBITION ÉCHOUE,
LA LÉGALISATION A DE VRAIS RÉSULTATS.**

Pourquoi légaliser le cannabis en 2025 ?

5. Parce que produire français est possible. Demain.

#1

1er producteur de chanvre agricole en Europe, avec **180 000 tonnes**, près de la moitié de la production européenne. 3ème producteur mondial derrière la Chine et le Canada.



20 000 hectares cultivés en 2022.
1 500 producteurs de chanvre.
Chiffre d'affaire entre **1,5 et 2 milliards d'euros**.



800 producteurs de CBD en France en 2023.
Secteur en croissance de **40%** en un an.
600 Millions de chiffre d'affaire en 2023.

Source : InterChanvre, 2023 | XERFI

Une histoire bien française

Un savoir-faire reconnu depuis les Gaulois qui cultivaient et transformaient déjà le chanvre. Chaque ferme possédait sa chènevière, située sur les meilleures terres. La Canebière et de nombreuses armoiries ou noms de villes françaises telle Chenevières en témoignent.

Source : "Le Chanvre en France" Henri Alain Ségalen, Édition du Rouergue



Lucey (54)



Chenevières (64)



Servant (63)



Chenevières-Les-Louvres (95)



Virlet (65)



Cuchery (51)

La France possède déjà tous les atouts pour réguler son propre marché et devenir leader européen du cannabis légal, thérapeutique et du cbd.



Un climat idéal

De Marseille à Tours en métropole, des Antilles à la Polynésie, la Guyane ou Mayotte, le territoire français offre des conditions idéales à la culture d'un cannabis de qualité en extérieur.



80 000 emplois directs minimum

incluant la culture, la transformation, la distribution sans compter le marché des services indirects associés.



Bon pour l'environnement

Bien moins gourmand en eau que d'autres cultures comme le blé et le maïs, le cannabis ne nécessite que très peu d'intrants, mais aussi aucun pesticide, insecticide ou fongicide.



Production écoresponsable

Le chanvre absorbe 4x plus de CO2 qu'une exploitation de bois en une seule culture et nettoie les sols des métaux lourds, pesticides et hydrocarbures (capacité de phytoremédiation).



Label Cannabis Français

pour la vente de produits français à l'international avec l'établissement d'AOC / AOP / IGP dédiées, gages de qualité et de traçabilité des produits de nos terroirs.



L'agriculture du futur

Un marché européen émergeant, une diversification des cultures et une réindustrialisation locale avec la transformation du cannabis en de très nombreux produits dérivés.

3 MILLIARDS, LE CHIFFRE D'AFFAIRE MINIMUM ESTIMÉ DU CANNABIS EN FRANCE

Pourquoi légaliser le cannabis en 2025 ?

6. Parce que le réseau de distribution existe déjà.

Ils vendent déjà des produits à base de CBD :

8 000

bureaux de tabacs

2 000

boutiques de cbd

5 000

magasins de grande distribution

15 000

pharmacies



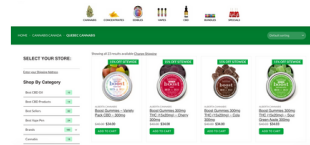
Un maillage national en place pour une distribution efficace.

Et ailleurs ?

Des **dispensaires** réservés aux majeurs comme au Colorado ou des **commerces réglementés** par une société d'état comme le SQDC au Québec peuvent s'associer au réseau existant afin de dynamiser le tissu social.

Au Canada, des **revendeurs en ligne** agréés par régions vendent et livrent à proximité, favorisant circuits courts et économie locale.

À New York, l'expérience acquise par d'**anciens revendeurs illégaux** a été mise au profit d'une distribution légale depuis 2021. Avec un certain succès. Un milliard de dollars de chiffre d'affaire en 2024 pour la Grosse Pomme.



Pourquoi légaliser le cannabis en 2025 ?

7. Parce que dépénaliser et légaliser, c'est faire l'Europe.

3 pays ont légalisé :



Malte



Allemagne



Luxembourg

4 pays sont en passe de légaliser :



Pays-Bas



Danemark



République
Tchèque



Suisse

8 pays ont dépénalisé :



Portugal



Danemark



République
Tchèque



Suisse



Espagne



Italie



Luxembourg



Malte

18 pays autorisent déjà l'auto-production à usage récréatif ou thérapeutique.

26 pays autorisent le cannabis médical

Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Ukraine.

En France, l'expérimentation débutée en 2021 avec seulement 1200 patients sur les 3000 initialement prévus, est prolongée jusqu'à mi-2025.

Le cannabis médical reste interdit aux patients français.

Ce qu'il s'est passé en 2024 :



Légalisation du cannabis

en avril en Allemagne.



Légalisation du cannabis médical

en aout en Ukraine.



Légalisation de l'auto-production

en novembre en République Tchèque.



Dix villes pilotes aux Pays-Bas

et 70 coffee-shops ont légalement vendu une production locale avec en point de mire, une légalisation nationale.

40 milliards et plus

Le marché européen récréatif et thérapeutique à l'horizon 2030.

30 milliards de cannabis récréatif / 11,4 milliards de cannabis thérapeutique. Source : BDS Analytic, 2024

Une nécessité pour **renforcer l'Union européenne** sur un marché bientôt mondial de centaines de milliards avec les **USA** en pole position.

Un **atout essentiel pour la recherche** en Europe sur les 80 molécules du cannabis et ses bénéfices sur la plupart des cancers, l'autisme, les mélanomes, l'épilepsie, les glaucomes, les céphalées, mais aussi en psychiatrie et dans de biens d'autres domaines.

À TERME, UNE RÉGULATION COMMUNE LIMITANT LES TRAFICS ET LES INÉGALITÉS ENTRE CITOYENS EUROPÉENS.

Pourquoi légaliser le cannabis en 2025 ?

8. Parce que l'usage du cannabis a de nombreux bénéfices.

La légalisation permet d'autres formes de consommation.

La vaporisation (pas de combustion), les produits comestibles (edibles), les infusions, boissons énergétiques, cataplasmes, crèmes ou pommades, les huiles sublinguales et autres produits dérivés plus faciles à doser sont plébiscités et favorisés par les légalisations à travers le monde.



Des produits adaptés à toutes les cibles, tous les besoins et tous les âges.

Les produits milli-dosés (1 à 5 mg de THC) soulagent, détendent et aident à retrouver l'appétit ou le sommeil. Les bénéfices médicaux du cannabis sont scientifiquement prouvés contre les douleurs chroniques, l'épilepsie, la maladie de Parkinson, la sclérose en plaque et différents troubles neurologiques.

Source: The Health Effects of Cannabis and Cannabinoids National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine (NASEM), 2017



🇫🇷 LA FRANCE

2e consommateur d'anxiolytiques en Europe, juste derrière l'Espagne.

6,5 millions de Français ont consommé Xanax®, Stilnox® ou Lexomil® (et leurs génériques).



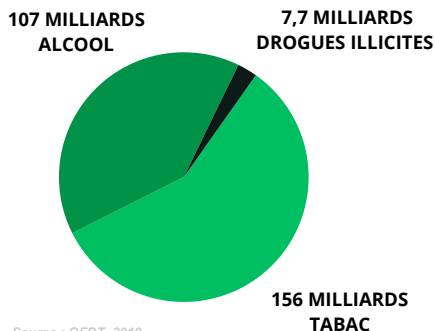
Source: France TV Info "La France consomme toujours beaucoup (trop) d'anxiolytiques", 2017

Le cannabis et ses produits dérivés aident à réduire la consommation de tabac (75000 morts par an), d'alcool (48000 morts) et de médicaments pour de nombreuses pathologies.

Source: drogues.gouv.fr et Exploring the substitution of cannabis for alcohol and other drugs among a large convenience sample of people who use cannabis. Harm Reduction Journal, novembre 2024

COUT SOCIAL ESTIMÉ

(coût externe et coût pour les finances publiques).



Source : OFDT, 2019

Différence de prescriptions de médicaments dans les états américains où le cannabis médical est autorisé et dans ceux où il ne l'est pas.



Source : Bradford & Bradford, Health Affairs, 2016

**BIEN ENCADRÉE, LA LÉGALISATION
EST BÉNÉFIQUE ET UTILE À LA SOCIÉTÉ.**

Pourquoi légaliser le cannabis en 2025 ?

9. Parce que l'auto-production légale combat le trafic.

21 pays et 24 états américains l'autorisent déjà.

200 000

auto-producteurs estimés
en France.

12 à 15%

du cannabis consommé
est auto-produit.

Source : Libération «Perçue comme naturelle, l'herbe séduit une partie de la jeunesse», 2020

Personnelle ou collective, l'auto-production sépare les usagers des réseaux criminels.



Cannabis Social Clubs

Les CSC sont des clubs non lucratifs dédiés à la culture et la distribution de cannabis, encadrant strictement la qualité des produits pour une vente réservée aux majeurs uniquement.



MALTE

11 CSC en activité, réservés aux résidents maltais.

9500 inscrits au Malta Cannabis Social Club.

7g de cannabis par jour **et 50g** par mois.



ALLEMAGNE

130 CSC opérationnels en 2025 après les

14 premières licences validées en avril 2024.

25g de cannabis par jour **et 50g** par mois.

L'AUTO-PRODUCTION EST UNE GARANTIE DE PRODUITS SAINS ET UN DROIT CITOYEN DE POUVOIR CULTIVER LÉGALEMENT ET LIBREMENT.

Pourquoi légaliser le cannabis en 2025 ?

10. Parce que non, le cannabis...



N'est pas une drogue passerelle

Selon l'OFDT, **93,6%** des consommateurs entre 18 et 64 ans n'évoluent pas vers d'autres substances, contredisant la théorie de la passerelle. L'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies (EMCDDA) note que la majorité des consommateurs de cannabis ne progressent pas vers des substances plus dures dans son Rapport européen sur les drogues de 2024.



Ne mène pas à la paresse

Les recherches suggèrent que le cannabis peut **stimuler la créativité et l'innovation**. L'étude publiée dans Frontiers in Psychology en 2017 a montré que le cannabis peut améliorer la divergence de la pensée, un aspect de la créativité. De nombreuses personnes productives consomment du cannabis sans que cela n'affecte leur rendement. Roland Moreno eut l'idée de sa célèbre carte à puce... après un joint.



Ne rend pas schizophrène / ne cause pas de psychose

Malgré une augmentation de la consommation de cannabis multipliée par 20 depuis les années 70, la population souffrant de troubles schizophréniques est restée stable (moins de 1% de la population générale). Dans une étude de 2018 The Lancet Psychiatry précise qu'il n'existe **pas de lien direct entre consommation et schizophrénie**.



Ne provoque pas d'overdose

Il est **impossible de mourir d'une overdose de cannabis**, à moins de consommer 680 kilos en quinze minutes, ce dont même Snoop Dogg est incapable. En revanche, la toxicité d'un litre de vodka ou l'ingestion de dix pommes de terre crues peut rapidement vous conduire à une mort très légal.



N'est pas nocif sans combustion

La vaporisation du cannabis présente des avantages en termes de réduction des risques. Elle produit beaucoup **moins de substances toxiques**, de monoxyde de carbone, de goudrons et de composés cancérigènes comparés à la fumée issue de la combustion.



Ne cause pas de dommage permanent chez les jeunes

Bien que le cannabis puisse avoir des effets sur le développement du cerveau des adolescents, des études longitudinales montrent que ces **effets sont réversibles**. Une étude de 2016 a observé que les effets négatifs sur la mémoire et l'apprentissage chez les adolescents pouvaient être inversés par un arrêt de la consommation.





Ne rend pas accro

Dès 1998, le rapport du Professeur Roques indiquait un **risque de dépendance physique et psychologique très faibles**, au contraire de l'alcool et du tabac (fort à très fort). La toxicité du cannabis est également considérée comme très faible par ce même rapport commandé par Bernard Kouchner, alors Ministre de la Santé.



Ne détruit pas les neurones

Brain and Behavior a publié en novembre 2024 une étude danoise courant sur une période de 44 ans avec 5162 hommes. Leur conclusion : les consommateurs de cannabis connaissent un **déclin cognitif nettement moins important** au cours de leur vie que les non-consommateurs.

Parce que non, la légalisation...



N'incite pas à la vente de drogues plus fortes

Les pays ou états ayant légalisé le cannabis depuis 2012 n'ont **pas vu l'émergence de produits plus forts** ni une augmentation significative de la consommation ou du trafic d'autres substances illicites.



N'augmente pas la consommation chez les jeunes

Les taux d'usage chez les adolescents et jeunes adultes **restent stables ou baissent significativement** dans les pays et états ayant légalisé. Encore un mythe qui s'effondre.



N'augmente pas les accidents

L'étude de la Casualty Actuarial Society en 2022 a examiné l'impact de la légalisation du cannabis sur la sécurité routière aux États-Unis et au Canada. Elle a conclu qu'il n'y avait **pas eu de changements statistiquement significatifs** dans les taux d'accidents après la légalisation.



N'est pas une utopie

En 14 ans, les rapports Vaillant (2011), Le Dain (2014), du Conseil d'Analyse économique (2019), du projet de Loi Lambert (2021), de la Mission d'Information de l'Assemblée Nationale (2021) et du CESE (Conseil Économique Social et Environnemental) en 2023 ont tous recommandé la légalisation du cannabis. En 7 ans, le Canada a réduit la part de son marché noir à... 3%.

LA LÉGALISATION N'EST PAS MIRACULEUSE MAIS RESTE LA PLUS EFFICACE DES SOLUTIONS CONTRE LE NARCOTRAFIQ.

*“Il n’y a aucun mal à changer d’avis.
Pourvu que ce soit dans le bon sens.”*

Winston Churchill

Ce document est dédié à la mémoire de
Maître Francis Caballero, fondateur du MLC
"Mouvement pour la Légalisation du Cannabis" (1993),
décédé le 29 novembre 2024.



Mais aussi :

À tous ceux et celles qui, au fil des années, ont partagé notre combat, qui ont utilisé le cannabis comme un médicament et qui ne sont plus là aujourd'hui pour voir le jour où la justice reconnaîtra enfin leur droit à soulager leurs souffrances.

À celles et ceux qui, malgré la douleur, malgré l'injustice, se battent encore pour vivre dignement, privés d'une reconnaissance médicale, criminalisés pour avoir simplement cherché un peu de répit.

Nous ne les oublions pas.
Nous continuerons à porter leurs voix.

Nous contacter

 info@norml.fr

Nos réseaux sociaux

[X.com/normlfr](https://x.com/normlfr)

[Facebook.com/normlfr](https://facebook.com/normlfr)

[Instagram/normlfr](https://instagram.com/normlfr)

[Youtube.com/normlfrance](https://youtube.com/normlfrance)

Nos actions en cours

 [Linktr.ee/normlfr](https://linktr.ee/normlfr)

Revue de presse

 bit.ly/NORML-RDP

 www.norml.fr

LÉGALISONS

LE CANNABIS EN 2025.



NORML[®]
France 